

COMMUNE DE CULLES LES ROCHES

Conseil Municipal du 06 novembre 2017

Présents : Michel DUCHAMP, Jean Pierre PETITET, Robert PERNIN, Pascal GRESSARD, Corinne JUSSELIN , Jean Luc MONTEGUT, Didier PRUDON, , Joëlle SCYNDRALEWIEZ, Leda TRANCHIDA.

Excusés : Michel BOUCHACOURT, Jeanine DERAÏN

Secrétaire de séance : Leda TRANCHIDA

Il est fait lecture du compte rendu du précédent Conseil municipal, qui est adopté.

1°) TRAVAUX.

Les travaux de voirie réalisés cette année par l'entreprise COLAS auront représenté une dépense de 12 959,58 € pour laquelle le Département nous aura alloué une subvention de 3 000 €. Le Parking à l'arrière de l'Eglise a été agrandi grâce au travail de Bernard Piot et de Robert Pernin aidés ponctuellement par les jeunes embauchés par la Commune au cours de l'été. Des petits travaux d'aménagement seront réalisés au Gîte au cours de la première semaine de décembre. La conduite d'eau reliant Saule à Culles les Roches sera remplacée par la SAUR tout au long du Chemin de Chatenay dès mi-novembre. Durant les travaux un arrêté précisera les conditions de fermeture de cette voie.

On note avec satisfaction que le village a retrouvé ses cloches !...

Robert PERNIN propose au Conseil la possibilité de faire réaliser un plan pluri annuel des travaux de voirie afin de pré programmer les besoins sur notre réseau et d'anticiper les dépenses nécessaires. Le Conseil donne son accord.

2°) Rénovation du Gîte :

Compte tenu de nouvelles opportunités financières, le Maire et les adjoints proposent de reprendre le projet de rénovation du Gîte. Il s'agirait tout d'abord non pas de réaliser deux Gîtes comme prévu dans le projet initial mais d'utiliser la grande pièce du fond pour en faire un dortoir qui permettrait d'accueillir outre les capacités du Gîte actuel, six ou huit personnes en plus. Il reste nécessaire d'équiper le bâtiment d'au moins 2 salles de bains.

Ce nouveau projet pourrait être financé par des subventions (FEADER, Contrat territorial, DETR, Département) complétées par la vente de Certificats d'Economie d'Energie rachetés par EDF dans le cadre d'une opération pilotée par la Communauté de Commune

3°) Délibération sur les certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Maire propose au Conseil d'accepter que la Communauté de Commune soit le regroupeur des CEE produits par la Commune à l'occasion de travaux de rénovation, énergétique et puisse les vendre pour notre compte. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

4°) Délibération sur les attributions de Compensation (TPU) proposées par la Commission locale d'Evaluation de transferts de charges (CLECT)

Le rapport de la CLECT est adopté.

5°) Délibération sur la réforme des statuts de la Communauté de Commune sud côte chalonnaise

Les nouveaux statuts sont adoptés. Ils précisent notamment la prise de nouvelles compétences : Eau, Assainissement et Voirie. A noter toutefois que des travaux d'étude vont être conduits avant de statuer sur les modalités d'exercice de ces compétences.

6°) Questions diverses

Le journal communal est en cours de préparation. Jean Pierre Petitet fait part des difficultés rencontrées pour la préparation des 10 Cullomètres. Chacun souhaite la poursuite de cette manifestation très appréciée.

On commente le courrier adressé aux Maires par le Premier Ministre : on note l'engagement à ne pas baisser les dotations de fonctionnement pour 2018 mais l'invitation à ne pas augmenter ces mêmes dépenses et mieux encore à les diminuer... On note aussi la confirmation de la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80 % de la population. Même compensée, cette ressource est très importante pour nos Commune et constituait un levier fiscal dépendant de notre seule responsabilité.

La séance est levée à 21 heures 45

